



# DOSSIER D'INSCRIPTION CFA-UNICEM BRETAGNE LOUVIGNÉ-DU-DESERT

## CAP TAILLEUR DE PIERRE

### Cadre réservé au CFA

Fiche reçue le

- Contrat Pro  
 Période Pro  
 Contrat d'apprentissage

- Formation en 2 ans  
 Formation en parcours aménagé 1 an (sous conditions)

Photo identité  
(à envoyer par e-mail)

**Vérifiez chaque document demandé avant l'envoi du dossier.**

**Ne pas éditer le dossier en impression recto/verso**

- Fiche de renseignement candidat
- Bulletin de demande d'inscription ci-joint dûment complété
- 1 photo d'identité (papier ou scan par e-mail)
- Fiche médicale
- Autorisation droit à l'image
- Autorisation de sortie pédagogique Alternant(e)
- Autorisation de sortie pédagogique Entreprise
- EXEAT (à demander au collègue)
- Certificat de scolarité dernier établissement fréquenté
- 3 derniers bulletins de scolarité (2 si semestres)
- Attestation Formation à l'utilisation Echafaudage R408, annexe 5
- CACES
- Copie de votre carte identité (*recto-verso*) en cours de validité
- Attestation sécurité sociale
- Attestation assurance RESPONSABILITE CIVILE pour l'année scolaire 2018-2019
- Attestation de la Journée Défense & Citoyenneté (ou de recensement pour les mineurs)
- Certificat médical d'aptitude au sport pour l'année 2018 - 2019 (sauf CAP 1 AN PA)
- RIB (*pour les mineurs : RIB parents ; pour les majeurs : RIB alternant*)
- CV dactylographié
- Diplômes
- Relevés des notes d'examen : Brevet des collèges, CAP, Bac, ...

NOM :

\_\_\_\_\_

Prénom :

\_\_\_\_\_

# 2018-2019

L'inscription à la formation sera définitive :

- Après confirmation de l'inscription adressée au candidat et à l'entreprise par courrier du CFA-UNICEM
- Lors de la signature du contrat

# FICHE DE CANDIDATURE

## CFA UNICEM BRETAGNE LOUVIGNE-DU-DESERT



Cadre réservé au CFA

Fiche reçue le :

CP

CA

Inscrit(e)

Option

### Formation choisie

#### en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

- CAP Marbrier du Bâtiment et de la Décoration 2 ans
- CAP Tailleur de pierre 2 ans
- CAP Marbrier du Bâtiment et de la Décoration 1 an (uniquement si déjà titulaire d'un CAP ou plus).
- CAP Tailleur de pierre 1 an (uniquement si déjà titulaire d'un CAP ou plus).
- BP Métiers de la pierre
- CAP Maintenance des Matériels de Travaux Publics et de Manutention

#### uniquement en contrat de professionnalisation

- Bac Pro Maintenance des Matériels de Travaux Publics et de Manutention
- Pilote d'installation en carrière TPMCI

Madame

Mademoiselle

Monsieur

**Nom du candidat :** \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénoms : \_\_\_\_\_

Date de naissance :  Lieu de naissance : \_\_\_\_\_ Nationalité : \_\_\_\_\_

Situation familiale : \_\_\_\_\_ N° Sécurité Sociale

Adresse personnelle : \_\_\_\_\_

Code Postal :  Ville : \_\_\_\_\_ Gare de départ : \_\_\_\_\_

Téléphone :  Portable :

Email : \_\_\_\_\_

Permis de conduire :  oui  non  en cours

### Représentant légal :

Mère

Père

Tuteur

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél fixe

Tél fixe

Tél fixe

Portable

Portable

Portable

Tél travail

Tél travail

Tél travail

Email : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

## Votre formation sur les 3 dernières années :

| Années | Etablissements fréquentés*<br>(indiquez le département géographique) | Enseignement suivi et diplômes préparés<br>en précisant si obtenus ou pas |
|--------|--|---|
|        |  |   |
|        |  |   |
|        |  |   |

Si vous êtes déjà en alternance, précisez :

Contrat d'apprentissage

Contrat de professionnalisation

Date de fin de contrat : |\_|\_|\_|\_|\_|

## Votre recherche d'entreprise

**Vous n'avez pas encore trouvé une entreprise :**

| Entreprises contactées | Nom du contact /<br>Fonction | Moyen de contact<br>(téléphone, visite, courrier) | Motifs du refus |
|------------------------|------------------------------|---|-----------------|
|                        |                              |   |                 |
|                        |                              |   |                 |
|                        |                              |   |                 |
|                        |                              |   |                 |

☞ Dans quel secteur géographique cherchez-vous une entreprise ? \_\_\_\_\_

☞ Précisez votre moyen de locomotion : \_\_\_\_\_ Distance maximum domicile/entreprise ? \_\_\_\_ km.

☞ Possibilité d'hébergement en famille, location d'une chambre chez l'habitant, location individuelle, pour vous rapprocher de l'entreprise :  oui  non

**Vous avez trouvé une entreprise :**

Nom de l'entreprise : \_\_\_\_\_ Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ Code Postal |\_|\_|\_|\_|

Ville : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_

Téléphone : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_| Portable : |\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|\_|

## Comment avez-vous connu le CFA ?

Presse, laquelle : \_\_\_\_\_

Pôle Emploi

Internet, quel moteur de recherche : \_\_\_\_\_

Par relation, précisez : \_\_\_\_\_

Mission locale, laquelle : \_\_\_\_\_

CIO : \_\_\_\_\_

Entreprise, laquelle : \_\_\_\_\_

Salon, Forum, lequel : \_\_\_\_\_

Autre, précisez : \_\_\_\_\_

**A retourner à**

CFA UNICEM

5, rue Monseigneur Gry

35420 LOUVIGNE-DU-DESERT

Tél : 02 99 98 01 59 Fax : 02 99 98 54 00

[cfa-louvigne@unicem.fr](mailto:cfa-louvigne@unicem.fr)



## REPRESENTANT LEGAL

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Lien de parenté : \_\_\_\_\_

## CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU REPRESENTANT LEGAL<sup>(1)</sup>

| Catégories socio-professionnelles                                | Cochez la case correspondante |                          | Catégories socio-professionnelles               | Cochez la case correspondante |                          |
|--|-------------------------------|--------------------------|---|-------------------------------|--------------------------|
| Agriculteur exploitant   | 10                            | <input type="checkbox"/> | Contremaître agent de maîtrise                  | 48                            | <input type="checkbox"/> |
| Artisan  | 21                            | <input type="checkbox"/> | Employé civil – agent service fonction publique | 52                            | <input type="checkbox"/> |
| Commerçant et assimilé   | 22                            | <input type="checkbox"/> | Policier et militaire                           | 53                            | <input type="checkbox"/> |
| Chef d'entreprise de 10 salariés et plus                         | 23                            | <input type="checkbox"/> | Employé administratif d'entreprise              | 54                            | <input type="checkbox"/> |
| Profession libérale  | 31                            | <input type="checkbox"/> | Employé de commerce                             | 55                            | <input type="checkbox"/> |
| Cadre de la fonction publique                                    | 33                            | <input type="checkbox"/> | Personnel, service direct aux particuliers      | 56                            | <input type="checkbox"/> |
| Professeur et assimilé   | 34                            | <input type="checkbox"/> | Ouvrier qualifié                                | 61                            | <input type="checkbox"/> |
| Profession information art spectacle                             | 35                            | <input type="checkbox"/> | Ouvrier non qualifié                            | 66                            | <input type="checkbox"/> |
| Cadre administratif et commerçant d'entreprise                   | 37                            | <input type="checkbox"/> | Ouvrier agricole                                | 69                            | <input type="checkbox"/> |
| Ingénieur – cadre technicien d'entreprise                        | 38                            | <input type="checkbox"/> | Retraité agriculteur exploitant                 | 71                            | <input type="checkbox"/> |
| Instituteur et assimilé  | 42                            | <input type="checkbox"/> | Retraité artisan commerçant chef d'entreprise   | 72                            | <input type="checkbox"/> |
| Profession intermédiaire de la santé et du travail social        | 43                            | <input type="checkbox"/> | Retraité cadre profession intermédiaire         | 73                            | <input type="checkbox"/> |
| Clergé, religieux  | 44                            | <input type="checkbox"/> | Retraité employé et ouvrier                     | 76                            | <input type="checkbox"/> |
| Profession intermédiaire administratif fonction publique         | 45                            | <input type="checkbox"/> | Chômeur n'ayant jamais travaillé                | 81                            | <input type="checkbox"/> |
| Profession intermédiaire administratif – commercial d'entreprise | 46                            | <input type="checkbox"/> | Personne sans activité professionnelle          | 82                            | <input type="checkbox"/> |
| Technicien   | 47                            | <input type="checkbox"/> | Non renseigné (inconnu ou sans objet)           | 99                            | <input type="checkbox"/> |

(1) : cocher la case correspondante

## AUTORISATION DE SORTIE

### CAP TAILLEUR DE PIERRE

Dans le cadre de la formation, le CFA-UNICEM est amené à organiser des sorties pédagogiques ou péri-éducatives à destination des alternant(e)s. Ces sorties se déroulent pendant le temps de la formation assurée par le CFA-UNICEM. Elles sont encadrées par les équipes pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Les alternant(e)s sont véhiculés par nos soins dans les véhicules de l'établissement ou en car, mini-bus, train, avion si nécessaire (possibilité de voyage à l'étranger).

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation de sortie ci-dessous permettant la participation à ces visites pédagogiques.

**Alternant(e) mineur(e) :**

Je soussigné(e) ....., responsable légal(e) de .....

**Alternant(e) majeur(e) :**

Je soussigné(e) .....

**Atteste :**

- Etre couvert par une assurance responsabilité civile et individuelle accident corporel.
- Avoir pris connaissance des conditions d'encadrement et de transport mis en place par le CFA-UNICEM.
- Ne pas présenter d'inaptitude à la pratique d'activités sportives.
- Etre en mesure de parcourir une distance d'au moins 25 mètres à la nage (information obligatoire, demandée par l'organisme organisateur, dans le cadre de sorties liées à des activités nautiques, telles que la pratique de la voile)

**Autorise les responsables à prendre toutes les dispositions nécessaires en cas d'accident ou de problème concernant la santé et la sécurité du participant, et à faire procéder aux interventions nécessaires en cas d'urgence.**

**Remarques et recommandations pratiques particulières (traitement en cours, problème de santé, allergies, etc.)**

.....  
 .....  
 .....  
 .....

Fait le 

|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|

 à .....

Signature du Responsable Légal(e)  
ou Alternant(e) si majeur(e)

## AUTORISATION DU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE OU DU TUTEUR

### CAP TAILLEUR DE PIERRE

Dans le cadre de la formation, le CFA-UNICEM est amené à organiser des sorties pédagogiques ou péri-éducatives à destination des alternant(e)s. Ces sorties se déroulent pendant le temps de la formation assurée par le CFA-UNICEM. Elles sont encadrées par les équipes pédagogiques et éducatives de l'établissement.

Les alternant(e)s sont véhiculés par nos soins dans les véhicules de l'établissement ou en car, mini-bus, train, avion si nécessaire (possibilité de voyage à l'étranger).

Par la présente, nous vous demandons de bien vouloir compléter l'autorisation de sortie ci-dessous permettant à votre alternant(e) de participer à ces visites pédagogiques.

Je soussigné(e) .....  
(nom et prénom du/de la Maître d'apprentissage ou du Tuteur/Tutrice)

Nom et adresse de l'entreprise (ou cachet)

Téléphone :

autorise (nom et prénom de l'alternant(e)) .....

à participer aux sorties pédagogiques et ou péri-éducatives organisées par le CFA-UNICEM de Louvigné-Du-Désert durant la période de formation.

J'ai pris connaissance des conditions d'encadrement et de transport mises en place par le CFA-UNICEM.

Fait le  à .....

Signature du Maître d'apprentissage ou du Tuteur

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

### CAP TAILLEUR DE PIERRE

#### ALTERNANT(E) MINEUR(E)

Je soussigné(e) ..... , responsable légal(e) de :

Nom : ..... Prénom : .....

autorise le CFA-UNICEM Bretagne de Louvigné-du-Désert :

- à filmer mon fils/ma fille<sup>(2) (3)</sup>
- à photographier mon fils/ma fille<sup>(2) (3)</sup>
- à interviewer mon fils/ma fille<sup>(2) (3)</sup>

#### ALTERNANT(E) MAJEUR(E)

Je soussigné(e) .....

autorise le CFA-UNICEM Bretagne de Louvigné-du-Désert :

- à me filmer<sup>(3)</sup>
- à me photographier<sup>(3)</sup>
- à m'interviewer<sup>(3)</sup>

Et à reproduire et utiliser les photographies et/ou vidéos me représentant, ainsi que mes propos le cas échéant, aux fins d'illustration et/ou d'édition de produits audiovisuels, radiophoniques, téléphoniques, multimédias, sites Internet, réseaux sociaux numériques, papiers, relatifs à l'information sur les formations et les professions, destinés à être diffusés et exploités, à titre gratuit ou onéreux, par le CFA-UNICEM ou par ses partenaires, en France et à l'étranger. Dans le cadre de sa communication interne, le CFA-UNICEM pourra également reproduire et diffuser mes propos et mon image (photos et/ou vidéos).

La présente autorisation vaut pour une durée maximum de quinze ans.

Je renonce expressément à toute contrepartie pécuniaire au titre de cette autorisation.

Fait le

|  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|

à .....

Signature précédée de la mention « bon pour accord »

(2) Rayer la mention inutile

(3) Conformément à la loi, le libre accès aux données photographiques et images qui vous concernent est garanti. Vous pouvez à tout moment vérifier l'usage qui en est fait et disposer du droit de retrait de cette (ces) photographie(s) si vous le jugez utile.



## FICHE MEDICALE

### CAP TAILLEUR DE PIERRE

NOM : ..... Prénoms : .....

N° Sécurité Sociale de l'alternant(e) : 

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|--|

| Vaccins   | Dates des vaccins | Dates des rappels |
|-----------|-------------------|-------------------|
| B.C.G.    |                   |                   |
| POLIO     |                   |                   |
| DIPHTERIE |                   |                   |
| TETANOS   |                   |                   |

(Compléter le tableau ou joindre la copie du carnet de santé)

Groupe sanguin : ..... Facteur Rhésus : .....

Allergies ou médicaments non supportés : .....

.....

Je soussigné(e) Père, Mère, Tuteur, Tutrice, Responsable, Alternant majeur, concernant l'alternant(e) désigné(e) ci-dessus, autorise à la Directrice du CFA-UNICEM ou son représentant, en cas de maladie ou d'accident survenus à l'alternant(e) au CFA UNICEM à :

- le/la faire examiner par un médecin
- le/la faire hospitaliser
- le/la faire opérer
- le/la reconduire à son domicile

Il est fortement conseillé aux parents/responsable légal ou à l'alternant(e) majeur(e) d'informer la Directrice du CFA-UNICEM :

- en cas de sérieux problèmes de santé, avec ou sans traitement médical,
- ou de handicap.

**POUR INFORMATION :** le CFA-UNICEM est engagé dans l'accueil et l'accompagnement des jeunes en situation de handicap. Il propose des parcours individualisés et adaptés pour chaque alternant(e). Un référent handicap assure l'accueil, l'accompagnement des familles, des alternant(e)s et des entreprises dans le but d'offrir les meilleures conditions d'intégration et de personnalisation de parcours. Le référent est l'interface entre les structures et les différents acteurs du handicap pour proposer des mesures d'aide et de compensation en Centre de Formation mais également en entreprise.

Fait le 

|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|
|  |  |  |  |  |  |
|--|--|--|--|--|--|

 à .....

Signature du Responsable Légal(e)  
ou Alternant(e) si majeur (e)

# INFORMATIONS DESTINÉES À L'ENTREPRISE

## RAPPEL DE PROCÉDURE D'ADMISSION AU CFA

Le dépôt de candidature est effectué par l'envoi du dossier de demande d'inscription.

**L'inscription à la formation sera définitive :  
après confirmation de l'inscription par courrier du CFA-UNICEM.**

## DÉROGATION À L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES

### RAPPEL AUX MOINS DE 18 ANS

**Il est nécessaire que l'entreprise obtienne une dérogation auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)**

En référence aux décrets du 11 octobre 2013, nous invitons les entreprises et les familles à prendre connaissance des dernières modifications réglementaires relatives aux travaux interdits et réglementés pour les jeunes en formation professionnelle sur le site suivant :

<http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/statut-des-travailleurs-et-dispositions-particulieres/article/protection-de-la-sante-des-jeunes-travailleurs>

**Pour les jeunes conduisant en carrière, les dérogations sont à demander à la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement de l'Aménagement et du Logement).**

# INFORMATIONS DESTINÉES À L'ENTREPRISE

## DEPP : Diagnostic pour Elaborer des Parcours Personnalisés

Le CFA-UNICEM accompagne l'alternant(e) dans son cursus de formation en validant son projet et en adaptant son parcours personnel. Nous tenons compte des compétences et connaissances acquises de l'alternant(e) (test de positionnement à l'entrée de la formation), mais également de l'environnement et du contexte de l'entreprise d'accueil.

Nous mettons à disposition un outil permettant à l'entreprise de prendre connaissance du référentiel du diplôme et de valider les tâches réalisables dans le cadre de l'activité professionnelle.

En vous connectant sur le site DEPP et en vous identifiant au préalable, vous pouvez donc directement saisir votre profil et valider les items correspondant à votre activité.

Rejoignez-nous sur DEPP Entreprise : <http://www.depp-unicem.fr/>

# INFORMATIONS DESTINÉES À L'ENTREPRISE D'APPRENTISSAGE

## PROCÉDURES ENTREPRISE LIÉES À LA FORMATION

### MISE EN PLACE DU CONTRAT

**RAPPEL :** l'entreprise n'engage la procédure de mise en place du contrat qu'à réception du courrier de confirmation d'inscription en formation au CFA-UNICEM.

L'entreprise effectue les démarches de mise en place du contrat d'apprentissage auprès de sa Chambre de Métiers ou sa Chambre de Commerce et d'Industrie et, une fois complété, adresse le contrat au CFA-UNICEM pour visa.

Dès que possible, la fiche d'aptitude médicale, délivrée par la Médecine du Travail - et établie avant la date de rentrée - sera communiquée au CFA-UNICEM.

#### Pour information :

La date du début du contrat est différente de la date de signature. Un contrat peut être signé en mai ou juin et démarrer en août.

## DÉROGATION À L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES

### RAPPEL CONCERNANT LES ALTERNANT(E)S DE MOINS DE 18 ANS

**Il est nécessaire que l'entreprise obtienne une dérogation auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)**

« La procédure de dérogation aux travaux interdits pour les jeunes de moins de 18 ans en formation professionnelle a été modifiée par deux décrets applicables depuis le 14 octobre 2013 :

- le décret n°2013-914 du 11 octobre 2013 relatif à la procédure de dérogation prévue à l'article L.4153-9 du Code du Travail pour les jeunes âgés de moins de 18 ans.
- Le décret n°2013-915 du 11 octobre 2013 qui actualise la liste des travaux interdits ou réglementés (susceptibles de dérogation) pour les jeunes travailleurs et les jeunes en formation professionnelle âgés d'au moins 15 ans et de moins de 18 ans. »

Pour faire suite aux dernières modifications réglementaires relatives aux travaux interdits et réglementés, concernant les jeunes en formation professionnelle, sont désormais en ligne, sur le site du Ministère du Travail lié à la santé et à la sécurité au travail, plusieurs documents : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/statut-des-travailleurs-et-dispositions-particulieres/article/protection-de-la-sante-des-jeunes-travailleurs>

- formulaire de demande
- notice d'information
- fiche info jeune

**Afin de vous aider au mieux dans cette mise en œuvre, il est souhaitable de vous rapprocher des Inspecteurs du Travail compétents de votre département.**

# INFORMATIONS A CONSERVER

## PROCÉDURE D'ADMISSION EN APPRENTISSAGE AU CFA-UNICEM

Le dépôt de candidature est effectué par l'envoi du dossier de demande d'inscription.

➤ Après confirmation de l'inscription par courrier du CFA-UNICEM et  
➤ Lors de la signature du contrat d'apprentissage  
**L'INSCRIPTION A LA FORMATION SERA DEFINITIVE**

### LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE

A réception du courrier de confirmation d'inscription en formation au CFA-UNICEM, l'entreprise se procure le contrat d'apprentissage auprès de sa Chambre de Métiers ou sa Chambre de Commerce et d'Industrie et, une fois complété, adresse le contrat au CFA-UNICEM pour visa.

Dès que possible, la fiche d'aptitude médicale, délivrée par la Médecine du Travail - établie avant la date de rentrée - sera communiquée au CFA-UNICEM.

### Pour information :

La date du début du contrat est différente de la date de signature.

Un contrat peut être signé en mai ou juin et démarrer en août.

## DÉROGATION À L'INTERDICTION D'UTILISER DES MACHINES DANGEREUSES

**RAPPEL AUX MOINS DE 18 ANS : Il est nécessaire que l'entreprise obtienne une dérogation auprès de la DIRECCTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi)**

En référence aux derniers décrets du 11 octobre 2013, nous invitons les entreprises et les familles à prendre connaissance des dernières modifications réglementaires relatives aux travaux interdits et réglementés pour les jeunes en formation professionnelle sur le site suivant : <http://travail-emploi.gouv.fr/sante-au-travail/statut-des-travailleurs-et-dispositions-particulieres/article/protection-de-la-sante-des-jeunes-travailleurs>

## HORAIRES AU CFA-UNICEM

- **Lundi :** 10h15 (début des cours) - 12h25 et 13h50 - 17h45
- **Mardi à jeudi** 8h00 - 12h25 et 13h50 - 17h45
- **Vendredi :** 8h00 - 11h45 (fin des cours)

Départ du car de la Gare routière de Rennes lundi à 8h45 précises

Arrivée du car à la Gare routière de Rennes vendredi vers 13h30

## VIE DE L'APPRENTISSAGE

La scolarité est gratuite au CFA-UNICEM

Toutes les informations complémentaires (prime d'assiduité, carte d'étudiant des métiers, etc.) seront données dans un livret distribué à la rentrée à chaque inscrit ainsi que le règlement intérieur et le livret d'apprentissage.

## HEBERGEMENT ET RESTAURATION DES ALTERNANT(E)S

**POSABITAT :** structure indépendante du CFA-UNICEM Bretagne

☎ POSABITAT : 02 99 94 39 50 à Fougères

Chambres de 2 à 4 lits, draps et couvertures fournis, repas du soir et petits déjeuners, du lundi soir au vendredi matin.

Toutes les prestations complémentaires (location de TV, sorties organisées par POSABITAT, ...) seront réglées directement à POSABITAT.

Voir règlement intérieur de POSABITAT.

**Lycée agricole de Saint Hilaire du Harcouët :** structure

indépendante du CFA-UNICEM Bretagne

Repas du midi du lundi au jeudi.

Le CFA-UNICEM de Louvigné-du-Désert a signé une Convention avec POSABITAT (Foyer des Jeunes Travailleurs) de Fougères et le lycée agricole de saint Hilaire du Harcouët.

Dans ce cadre, le CFA-UNICEM a pu négocier une tarification spéciale pour les alternant(e)s.

Les documents liés à l'hébergement vous seront adressés avec le courrier de la confirmation d'inscription.

## CAUTIONS CFA-UNICEM

| Montant | A remettre au plus tard | Objet du règlement  |
|---------|-------------------------|---|
| 100€    | A l'inscription         | Dépôt de garantie<br>Ce chèque sera utilisé seulement si détérioration.<br>Chèque restitué en fin d'année si non utilisé. |

La demande de chèque de caution vous sera adressée lors de l'envoi de convocation d'entrée en formation durant l'été 2018.